L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 7 AVRIL 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français, instruit, connaissant les affaires et parlant et écrivant l'anglais, désirerait se placer sur une habitation ou dans une maison de commerce à la campagne, comme économe, surveillant, tenant des livres, etc. S'adresser à A. B., bureau de l'Abeille. 73 rue de Chartres. 7 avril—10f

UNE Française récemment arrivée désirerait se placer dans une petite famille pour être utile à tout. S'adresser au bureau de l'Abeille. 7 avril—1f

DEMANDER.

ON demande—Deux modistes en chapeaux. S'adresser Mme C. Olberding, 71 Royale. 7avril—7 au 14 inclu

DEMANDE—Par un monsieur des leçons de conversation en français. Instituteur préféré. Ecrire en anglais avec prix "B" à l'Abeille. 7avril—1f

ON demande—Un ténor pour chanter dans une église épiscopalienne. S'adresser par la Poste, Boîte 168. 5 avril—3f

ON demande—Une femme de couleur d'un certain âge comme bonne d'enfants. Se désintéresser qu'elle parle l'anglais et le français. Elle doit être bien recommandée. S'adresser au No 81 rue du Canal. 31mars—7f

A VENDRE.

TAPIS AU PRIX COUTANT
LREVE & FINK.
43 Royale.
7 avril—1f

A VENDRE.—2 machines à vapeur, portatives, 2 threshers, 2 élévateurs et 1 pompe de huit pouces. S'adresser à Rochemant & Ferry, Dugason, No 74 rue Baronne. 6 avril—7f

A VENDRE.—Boulangerie et marché privé, avec les installations, rue Levêque, entre Tricou et Delery. S'adresser sur les lieux. 3 avril—7f.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) à livrer en gare de chemin de fer. E. GOURGUIBET, Magnolia août Josephine. 31 mars—2 sem

A LOUER.

A LOUER—Le joli cottage No 743 rue Esplanade, près Lee Circle (Hockey Club), ayant cinq pièces et cuisine attenante; cour vaste avec jardin, écurie, porte cochère, etc.; prix modéré; possession immédiate. S. Bisaini, 29 rue Royale. 7 avril—1f

A LOUER—Le magasin bien connu comme position commerciale No 211 rue Decatur, en face du marché. S'adresser à S. Bisaini, No 29 de la rue Royale. 7 avril—1f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE DE SYNDIC.

Eugène Foulon vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 89,359. Division E.—No 2.
En vertu d'un ordre de vente en date du 28 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous décrite, je vendrai, CE MERCREDI, 10 avril 1889, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le reste du fonds de marchandises de l'insolvable ici rendu, consistant de marchandises, article de fantaisie, bijouterie, coupelle, etc., en lots et pour du comptant ou plus haut enchérisseur ou enchérisseurs, au local No 12 rue de Chartres, troisième étage.

NO. A. McLEAN, Syndic.
29 mars—29—avril 2,7,10

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve S. G. Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 26,502—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par George Stier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 avril—4 9 13

Succession de Jean Ferran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,512—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henri Larquié, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 mars—28—2 6 avril

Succession de George Pierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,762—Division A—Attendu que Mme Veuve Anna Pierre, née White, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Pierre, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
2 avril—2 6 11
Greffier.

Succession de Jacob Scherck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,141 — Division C — Attendu que Mme Esther Marks, veuve de feu Jacob Scherck, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Scherck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
4 avril—4 9 13
Greffier.

Succession de Mme Mary McP. Gauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,589—Division E—Attendu que Charles Taylor Gauche a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary McP. Gauche, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
31 mars—31—5,9 avril
Greffier.

Succession de John Pfaffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,151—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henri Larquié, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 avril—4 9 13

Succession de Simon Chapsky.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,568—Division K—Attendu que Mlle Jennie Chapsky, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice-testamentaire dative dans la succession de feu Simon Chapsky, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28mars—28, 2, 6 avril.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.
Je certifie par le présent que le 25ème jour de février 1889, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après mentionnée, dans les mots et termes suivants, à savoir:
Mme Joséphine Christina vs. Joseph Christina, son mari, et al.—Division K.—No 26,068.
Sur motion de Benoche, Beck, Dubuclet & Hart, avocats pour la plaignante, et en produisant devant la cour de bonnes preuves à l'appui de sa demande, et la cour considérant que la loi et les preuves comme étant en faveur de la plaignante contre le défendeur, il est par conséquent ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré ici le 11 février 1889, soit maintenant confirmé et fait final, et condamne le défendeur, qui y est présent, en faveur de la plaignante Mme Joséphine Marzala, femme de Joseph Christina, et contre son mari, Joseph Christina, décrétant une séparation de propriétés entre eux, et un autre jugement en faveur de la dite plaignante et contre le défendeur pour la somme de trois cents piastres, avec intérêt légal sur la dite somme du 16 septembre 1880 jusqu'à paiement, plus autres de frais pour acte notarié et leur frais de ces procédures et avec reconnaissance des droits d'hypothèque de la plaintante et privilège sur toute la propriété, foncière et personnelle, du défendeur.
Jugement rendu le 25 février 1889. Jugement signé le 1er mars 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour ce 1er jour de mars en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf.
(Signé) E. GUIRAUD, Député-Greffier.
7 Mars—14 par cent en 30 jrs

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Druggistes.

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.
LES
Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 AVRIL 1889
GRANDS LOTS:
$300,000
100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ... $300,000, soit $300,000
1 Lot de ... 100,000, ... 100,000
1 Lot de ... 50,000, ... 50,000
1 Lot de ... 25,000, ... 25,000
2 Lots de ... 10,000, ... 20,000
5 Lots de ... 5,000, ... 25,000
25 Lots de ... 1,000, ... 25,000
100 Lots de ... 500, ... 50,000
200 Lots de ... 300, ... 60,000
500 Lots de ... 200, ... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de ... $500, soit ... $50,000
100 Lots de ... $300, ... 30,000
100 Lots de ... $200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
900 Lots de $100, soit ... $90,000
900 Lots de $100, ... 90,000
3,124 Lots se montant à ... $1,054,000
NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
Le Prix les prix à payer par les Clubs, ou personnes rassemblant ensemble quelques billets, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On n'accepte pas de vice plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.
Remise par Postes Notes, Express, Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.
100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ... $300,000, soit $300,000
1 Lot de ... 100,000, ... 100,000
1 Lot de ... 50,000, ... 50,000
1 Lot de ... 25,000, ... 25,000
2 Lots de ... 10,000, ... 20,000
5 Lots de ... 5,000, ... 25,000
25 Lots de ... 1,000, ... 25,000
100 Lots de ... 500, ... 50,000
200 Lots de ... 300, ... 60,000
500 Lots de ... 200, ... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de ... $500, soit ... $50,000
100 Lots de ... $300, ... 30,000
100 Lots de ... $200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
900 Lots de $100, soit ... $90,000
900 Lots de $100, ... 90,000
3,124 Lots se montant à ... $1,054,000
NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
Le Prix les prix à payer par les Clubs, ou personnes rassemblant ensemble quelques billets, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On n'accepte pas de vice plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.
Remise par Postes Notes, Express, Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

AMUSEMENTS.

GRAND CONCERT!
Samedi, 13 avril 1889.
—A LA—
Salle Grunewald,
Offert à
Mademoiselle V. Jauquet
Par ses élèves,
Et sous le patronage d'un grand nombre de Dames de la Nouvelle-Orléans.
7 avril—1f

GRAND BAL PARÉ
—Donné par la—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
LE SAMEDI, 4 MAI 1889,
A la Salle de l'Artillerie Washington.
(A un lit de la Place Lafayette.)
Prix du billet ... $1.00
MM. les Sociétaires sont informés qu'ils seront admis sans carte. Pour les demandes d'invitations de dames, s'adresser à la Direction, laquelle se réunit à l'Asile, tous les vendredis à 7 heures du soir.
Par ordre du Président,
J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 7 avril—au 4 mai

Galathée! Galathée!
Dernière Semaine.
Une Statue de pierre s'animant sous vos yeux.
L'événement et la merveille de l'Exposition de Richmond.
Exhibition de courte durée. Rue du Canal 164, en face du Grand Opéra House.
Prix d'entrée, 10 cents. Enfants moitié prix.
Les portes s'ouvrent chaque jour à 2 heures de l'après-midi. Représentations tous les quarts d'heure—après midi et soir.
Voyez Galathée, tout un mystère.
Samedi et Dimanche, Jours d'Enfants—A moitié prix. 2avril—7

Troisième exhibition annuelle florale
DONNÉE PAR LA
Société d'Horticulture de la Nouvelle-Orléans.
A la Salle Odd Fellows.
L'ouverture aura lieu le 4 avril et la clôture le 7 avril 1889.
Les portes seront ouvertes de 10 a. m. à 9 p. m.
Billet, 25 cents.
Avis des jours ancieux pour les fleurs coupées et dessins floraux sera donné dans les journaux quotidiens.
24 mars—24 31 au 7 avril

ROBINSONS MUSÉE & THÉATRES
Salle des curiosités.—Deux dernières semaines du travail d'art du Musée Eden. Prof. J. A. Leroy le spiritualiste mystagogue. Théâtre No 2—Dernière semaine de "La Vie sur le Mississippi" du Prof. Pinn. Théâtre No 2—Mlle Nettie M. Pine, la merveilleuse artiste de chargement. Vues stéréoscopiques et une troupe régulière dans "Turn him out." 4 avril—

Nous avons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonneté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
E. Rudemann
J. Ewing
COMMISSAIRES.

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à mensuels simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 AVRIL 1889
GRANDS LOTS:
$30,000
100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ... $30,000, soit $30,000
1 Lot de ... 10,000, ... 10,000
1 Lot de ... 5,000, ... 5,000
2 Lots de ... 2,000, ... 4,000
5 Lots de ... 1,000, ... 5,000
10 Lots de ... 500, ... 5,000
20 Lots de ... 300, ... 6,000
50 Lots de ... 200, ... 10,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de ... $100, soit ... $10,000
100 Lots de ... $100, ... 10,000
PRIX TERMINAUX.
900 Lots de $100, soit ... $90,000
900 Lots de $100, ... 90,000
3,124 Lots se montant à ... $254,000
NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
Le Prix les prix à payer par les Clubs, ou personnes rassemblant ensemble quelques billets, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On n'accepte pas de vice plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.
Remise par Postes Notes, Express, Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, meubles, installations, etc.

Gustavus Devron vs. Hermann Oelmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,197.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un lot de groceries assorties, vins, liqueurs, etc., ainsi que les installations de magasin, vitrines, meubles, etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 mars—28, 4, 8 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur connue comme le No 210 rue Royale.

F. J. Robert vs Mme Camille E. Girardey et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St Philippe, Chartres et Dumaine, et désigné comme lot No Deux sur un plan annexé à un acte passé par devant A. Bouny, notaire, en date du 2ème jour de juin 1850, et mesurant vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces et deux [2] lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre-vingt-dix [90] pieds un [1] pouce et quatre [4] lignes, et une largeur dans le fond de vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces sur une ligne en commun pour l'usage des lots Nos Un, Deux et Trois sur le dit plan.

La propriété portant le No municipal 210 de la rue Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour un montant suffisant à payer au plaignant la réclamation du requérant, et les frais de saisie et de vente, et les frais de l'acte de vente, et de l'expédition de cette ville, et une somme de quinze cents dollars, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du 17 mars 1889 jusqu'au jour de la vente cinq pour cent d'honoraires d'avocat, tous les frais dans cette affaire, de la vente et toutes les taxes dues sur la propriété vendue. 2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 17 mars 1888, pour quinze cents dollars, payable deux ans après date, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et assumera toutes les charges et obligations de l'acte de vente et hypothèque ci-dessus, passé par notaire public, et ayant pour hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 17 février 1882, et semble avoir les titres et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, etc., appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, et il sera maintenu et défendu de toutes et connus a un le No 336 de la rue Terpsichore. Ladite propriété étant une partie du terrain No 7 acquis par Jean Pilié, dit Jean, en date du 29 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 12 février 1858, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 avril—2 9 16,23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cigares et Whiskey-quinine.

L. Field & Cie. vs. Lehman & Freiberg.

Agents, Mme Fanny Lehman, Wright & O'Connor vs les mêmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 22,209 et 22,100.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 10 avril 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres:

Tous les droits, titres, actions et intérêts du défendeur, Charles O. Walker, dans la propriété ci-après décrite, qui ont été acquises par feue Mme Marie L. Walker, dont la succession est ouverte à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 26,125 du dossier de la dite cour, savoir:

Deux lots de terre situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Quatrième, Magazine et Washington, étant les deux lots Nos 21 et 22 du dit îlet, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue du Camp sur 122 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et ayant pour voisins au nord-ouest la rue du Camp, ainsi que les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y rattachent ou qui en dépendent d'une manière quelconque.

Ce vendredi, le 12 avril 1889, à 11 heures A. M., de midi, le dit lot sera vendu, le 12me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., sur les lieux sus dits.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27—mai 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur, coin des rues Carondelet et St Andrew, avec bâtisses, etc., connu par le No 475 rue Carondelet.

Alfred Grima versus H. W. Fairchild et ses héritiers et le légataire de Richard Sumott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,504.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Feliciana, Paix et Royale, mesurant 26 pieds 6 pouces 4 lignes de face sur la rue de Chartres, 27 pieds 4 lignes dans le fond, sur une profondeur de 55 pieds 8 pouces sur la ligne de la plus près de la rue de la Paix, 58 pieds 7 pouces sur une première profondeur du côté de la rue de la Royale, s'élargissant alors de 6 pouces du côté de l'Esplanade et ensuite une deuxième profondeur de 27 pieds 1 pouce, coloni par le No 343 rue de Chartres.

Un aura des renseignements complets en se référant aux plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue. 2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 17 mars 1888, pour quinze cents dollars, payable deux ans après date, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et assumera toutes les charges et obligations de l'acte de vente et hypothèque ci-dessus, passé par notaire public, et ayant pour hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 17 février 1882, et semble avoir les titres et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, et il sera maintenu et défendu de toutes et connus a un le No 336 de la rue Terpsichore. Ladite propriété étant une partie du terrain No 7 acquis par Jean Pilié, dit Jean, en date du 29 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 12 février 1858, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 avril—2 9 16,23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scullen vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et Prédéricks, dans l'îlet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville; ledit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent sept pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigon d'après un acte passé pardevant G. Duplantier, ex notaire, le 3 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur connue sous le No 336 rue Terpsichore.

Edward F. Stumpf vs. Rudolph Vandergriff Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot ou portion de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, St-Paris, Enterpe et Dryades, commençant à un point sur la ligne de la rue Terpsichore, cent vingt-sept pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Remparts et Terpsichore, de là, s'étendant vers la rue Dryades et mesurant trente-deux pieds de façade rue Terpsichore, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante-quatre pieds, la ligne latérale du côté de la rue Dryades faisant angle droit sur une allée commune, entre la propriété de Mme Glaser et la propriété ici décrite qui est marquée "A" sur un plan de L. H. Pilié, C.E., soins, voyer de la ville, portant la date du 30 janvier 1892, et annexé à un acte de vente de ladite propriété daté du 8 février 1892, et semble avoir les titres et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et assumera toutes les charges et obligations de l'acte de vente et hypothèque ci-dessus, passé par notaire public, et ayant pour hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 29 mars 1888, pour quinze cents dollars, payable deux ans après date, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et assumera toutes les charges et obligations de l'acte de vente et hypothèque ci-dessus, passé par notaire public, et ayant pour hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 29 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 12 février 1858, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27—mai 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gustavus Devron vs. Hermann Oelmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,197.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot ou portion de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, St-Paris, Enterpe et Dryades, commençant à un point sur la ligne de la rue Terpsichore, cent vingt-sept pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Remparts et Terpsichore, de là, s'étendant vers la rue Dryades et mesurant trente-deux pieds de façade rue Terpsichore, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante-quatre pieds, la ligne latérale du côté de la rue Dryades faisant angle droit sur une allée commune, entre la propriétés de Mme Glaser et la propriété ici décrite qui est marquée "A" sur un plan de L. H. Pilié, C.E., soins, voyer de la ville, portant la date du 30 janvier 1892, et annexé à un acte de vente de ladite propriété daté du 8 février 1892, et semble avoir les titres et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, et il sera maintenu et défendu de toutes et connus a un le No 336 de la rue Terpsichore. Ladite propriété étant une partie du terrain No 7 acquis par Jean Pilié, dit Jean, en date du 29 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 12 février 1858, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27—mai 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louise A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,775.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sauboffg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons-Enfants, et la rue Marigny, et Bons-Enfants (et la rue Marigny.) Le dit lot étant désigné comme numéro trois cent trente et-un sur le plan général du dit faubourg, mesurant cinquante pieds de front sur 125 pieds de la rue des Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur, mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent.

Ce jour, le 13 avril 1889, à 11 heures a. m., sur les lieux sus dits.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27—mai 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hugh McCloskey vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,987—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Berthomé, mesurant 60 pieds de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur, et ayant pour voisins au nord-ouest le lot No 1 de la dite succession, et au sud-est le lot No 3 de la dite succession, ainsi que les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y rattachent ou qui en dépendent d'une manière quelconque.

Ce jourd'hui, le 13 avril 1889, à 11 heures a. m., de midi, le dit lot sera vendu, le 12me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., sur les lieux sus dits.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27—mai 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété améliorée connue comme le No 10 rue Perdido et d'une propriété rue Claiborne, entre Bourbon et Dauphine (et non entre Dauphine et Burbigny), à des conditions favorables, dans l'affaire de

Hugh McCloskey vs ses créanciers.

COUR C